

nementales, qui a publiquement souhaité une réduction de 20 p. 100 dans les dépenses de la santé. Qui dit vrai? Le premier ministre ou son ministre?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, il n'y a rien de contradictoire là-dedans. Si nous pouvons, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, réduire le niveau des dépenses de tous les gouvernements en matière de soins de santé, il y aura des économies, et pour les gouvernements provinciaux et pour le gouvernement fédéral.

• (1425)

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition): Je viens de comprendre, monsieur le Président, que le premier ministre laisse à nouveau planer l'épée de Damoclès sur les programmes sociaux, puisqu'il vient d'évoquer que l'objectif poursuivi avec les provinces, a-t-il dit, est de réduire les dépenses affectées à la santé. C'est exactement ce genre de demi-vérité qui crée les appréhensions du public.

Si le premier ministre est sérieux et s'il veut vraiment couper dans les dépenses, les dépenses étant en particulier celles du gros du gouvernement, accepte-t-il que nous formions un comité spécial qui sera saisi d'un mandat d'urgence et détaillé afin d'examiner toutes les dépenses et tous les postes budgétaires des ministères en cette Chambre, par les parlementaires, pour rendre compte au public, et pour permettre de réduire les dépenses du gouvernement, de réduire le déficit et de juguler ce monstre sans toucher aux programmes sociaux?

[Traduction]

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, nous sommes disposés à travailler avec tous les partis représentés à la Chambre pour faire les compressions qui s'imposent afin de réduire le déficit.

Le comité des finances se réunira très prochainement. Divers comités auront l'occasion d'examiner le budget des dépenses de chaque ministère. Nous nous pencherons sur tous les aspects des activités gouvernementales pour faire en sorte que les dépenses soient réduites.

Or, cela ne sera pas possible si l'honorable chef de l'opposition tente de nous faire croire que nous pouvons avoir le beurre et l'argent du beurre. Nous devons examiner tous les aspects.

* * *

[Français]

LA FISCALITÉ

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot): Monsieur le Président, dans cette foulée, le gouvernement libéral n'a pas démontré jusqu'à présent sa volonté ferme de réformer la fiscalité canadienne de façon à en réduire les injustices et les iniquités flagrantes, préférant lancer des ballons d'essai à gauche et à droite sur l'éventualité de coupes sombres un peu partout, en particulier dans les programmes sociaux, tout en ménageant la classe la plus privilégiée de la société.

Ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre des Finances renonce-t-il à entreprendre de toute urgence une réforme sérieuse et en profondeur de la fiscalité canadienne afin

de mieux partager le fardeau fiscal des Québécois et des Canadiens?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, tout d'abord j'aimerais féliciter mon collègue de sa première question en Chambre et lui dire, comme il le sait, que nous sommes en train de faire des consultations, lesquelles d'ailleurs sont les plus grandes consultations jamais entreprises dans l'histoire de notre pays en ce qui concerne un budget.

À l'intérieur de ces consultations, les Canadiens et les Canadiennes nous ont dit qu'ils voulaient une réforme en profondeur de beaucoup de programmes gouvernementaux, incluant la fiscalité, et nous avons l'intention d'y procéder.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot): Monsieur le Président, si le ministre des Finances a cette volonté ferme, est-il prêt à s'engager tout de suite devant cette Chambre à éliminer immédiatement ce régime odieux des fiducies familiales qui profite aux plus riches de la société et non aux plus pauvres?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, comme le sait fort bien mon collègue, j'ai l'intention, sous peu, de présenter devant cette Chambre le budget du gouvernement où il trouvera certainement les réponses à ses questions.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

M. Preston Manning (Calgary—Sud-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Comme vous le savez, il n'y a pas que la dette et les impôts qui atteignent des niveaux record comme vient de le rappeler le député. Il y a aussi le chômage. Bon nombre d'économistes et de gens d'affaires estiment qu'il y a un lien direct entre les deux, que le niveau élevé de la dette et des impôts empêche la création d'emplois dans le secteur privé.

Le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre ce que pense le gouvernement du lien entre les niveaux record de la dette et du chômage et nous dire si le gouvernement estime essentiel de réduire le déficit pour favoriser la création d'emplois dans le secteur privé?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, nous sommes conscients de l'énorme dette du Canada. Hier, nous avons, paraît-il, dépassé le cap des 500 milliards de dollars. Le Parti conservateur nous a légué un lourd fardeau et nous devons composer avec cela dans la tâche qui nous attend. C'est une réalité, et c'est un grave problème pour notre pays.

• (1430)

Il y a deux façons de régler ce problème, mais cela prendra un certain temps. Nous devons diminuer les dépenses. Or, nous devons avant tout, pour réduire la dette, assurer aux Canadiens les emplois qui leur permettront de contribuer à la croissance et